

Liège, le 21 avril 2021,

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Vendredi 16 avril, un affrontement violent a éclaté Avenue de Nancy, entraînant la mort d'un homme et plusieurs blessés. L'utilisation d'armes lourdes dans l'espace public est absolument inacceptable, et aucune population ne devrait y être soumise, que ça soit directement en la mettant en danger ou indirectement par le climat de peur qui en découle.

Différentes interventions policières s'en sont suivies. Nos questions visent la prévention de terrain face à ce type de fait. Outre le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, la Ville de Liège est normalement censée disposer d'un Conseil communal consultatif de la prévention, qui rend avis et propositions sur l'analyse de la criminalité et le ciblage des problématiques prioritaires. Il n'a jamais été réuni sous cette législature. Nous n'avons pas trace non plus d'une présentation du diagnostic local de sécurité. Enfin, nous avons attiré plusieurs fois votre attention sur la nécessité d'investir dans la prévention de la délinquance par des éducateurs de rue spécialement dédiés à cela.

Nos questions sont les suivantes :

- Que contient le diagnostic local de sécurité concernant la circulation des armes à feu ?
- Où est passé ce Conseil, pourtant mentionné dans le PSSP ?
- Quelle répartition du personnel selon les actions à mener ? Plus particulièrement, combien d'éducateurs de rue, hors « toxicomanie » et Relais social, sont présents sur le territoire liégeois, en prévention de la délinquance ?

Nous vous remercions pour vos réponses,

Avec nos respectueuses salutations,

Caroline Saal
Laura Goffart